



Tarakdjian Alivon Gallier

Commissaires de Justice associés

Cour d'Appel
d'Aix-en-Provence

PAYE	COMPTABILISE
LE.....	N°
PAR VIREMENT	10.
DE 400	

S.A.S HECTARE
CLOS DES CHANTERELLES
251 RUE DU ROMARIN
34830 CLAPIERS

Compétence régionale
pour le recouvrement de
créances sur les départements :
13-04-83-06

Compétence nationale
pour les constats



SIÈGE SOCIAL :
14 RUE MARIUS JOUVEAU
13210 SAINT RÉMY DE PCE

ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE :
16 RUE CHARLIE CHAPLIN
13200 ARLES

ÉTUDE DE ST REMY



TEL : 04 90 92 02 80



Païement par carte bleue



contact@huissier-st-remy.fr

www.huissier-saint-remy-
provence-tag.fr



ÉTUDE OUVERTE
DU LUNDI AU VENDREDI

9H À 12H ET DE 14H À 18H

Mieux nous connaître :



Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque et CB est accepté.

Étude déclarée au CIL mutualisé sous le numéro : CNIL n° 8012518

Conformément à l'article 39 de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Pour exercer ce droit, veuillez envoyer un courrier à l'adresse de l'étude.

Dans le cadre de notre démarche qualité, les communications téléphoniques sont susceptibles d'être enregistrées.

SAINT REMY DE PROVENCE, le 27 Octobre 2022

Affaire: S.A.S HECTARE

c/ PVC MOURIES

Nos références : 99 22 10 0963

Vos références : constat fin de travaux Mouries

N° SIRET : 843 937 525 00015

N° INTRACOMMUNAUTAIRE : FR67843937525

FACTURE N° R22004407

Madame, Monsieur,

Vous trouverez sous ce pli le Procès-Verbal de Constat dressé à votre demande le 27/10/2022.

Je vous prie de trouver ci-dessous détail de mes honoraires dans l'affaire référencée en marge, que je vous remercie de me régler par tout moyen à votre convenance, en veillant à mentionner les références de cet acte : 99 22 10 0963.

La Loi du 31/12/1992 m'impose de vous rappeler que le présent récapitulatif est payable comptant et que toute somme impayée dans les 30 jours est susceptible de porter intérêts à un taux égal à 1,5 fois celui de l'intérêt légal.

Libellé	Débours	H.T.	T.V.A.	Total
PV DE CONSTAT	0,00	333,34	66,66	400,00
TOTAUX	0,00	333,34	66,66	400,00

SOLDE A MON CREDIT EN EUROS DONT REGLEMENT A VOS BONS SOINS 400,00

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

POUR TOUT REGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE SUR NOTRE COMPTE CREDIT AGRICOLE AGENCE DE ST REMY DE PCE :

CODE BIC – CODE SWIFT : AGRIFRPP813

CODE IBAN : FR76 1130 6000 2203 0785 0703 526

MERCI DE PRECISER IMPERATIVEMENT SUR LE LIBELLE DE VIREMENT NOTRE REFERENCE AFFAIRE OU LE N° DE FACTURE

Vous pouvez également procéder au paiement sur notre site internet : <https://www.huissier-saint-remy-provence-tag.fr>

Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque et CB est accepté.

Étude déclarée au CIL mutualisé sous le numéro : CNIL n° 8012518

Conformément à l'article 39 de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Pour exercer ce droit, veuillez envoyer un courrier à l'adresse de l'étude.

Dans le cadre de notre démarche qualité, les communications téléphoniques sont susceptibles d'être enregistrées.